



Le **risque** d'incendie domestique



La prévention
par les

SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

avec le soutien de





Chaque année, près de 15 000 personnes sont blessées au cours d'un incendie domestique.



Chaque année, plus de 800 personnes décèdent à la suite d'un incendie domestique.



On compte plus de 76 000 incendies domestiques par an. Cela représente une intervention toutes les 7 minutes pour les sapeurs-pompiers.



Au Québec, où les détecteurs sont obligatoires depuis plus de 30 ans, la mortalité liée aux incendies domestiques a diminué des deux tiers.



Les principales causes de départ de feu



Les sapeurs-pompiers constatent qu'un feu de cheminée, une bougie ou une cigarette allumée ne sont pas les seules causes de départs de feu.

Pour limiter le risque incendie, suivez ces recommandations :



Évitez de surcharger vos prises électriques

Les branchements en cascade provoquent une surcharge électrique, ce qui peut entraîner un départ d'incendie.
Étudiez votre installation.



Surveillez vos appareils de cuisson

Ne laissez jamais quelque chose sur le feu sans surveillance. De manière générale, évitez de faire fonctionner vos appareils la nuit ou en votre absence.



Éteignez les flammes pour la nuit

Éteignez avec soin bougies et cigarettes. Réduisez le feu de cheminée et installez un pare-feu.



Évitez de stocker des produits combustibles

Ne laissez pas papier, bois, carton ou autres produits inflammables près d'un feu ou d'une source de chaleur.



Protégez vos enfants

Rangez allumettes et briquets.
Sensibilisez vos enfants aux dangers et aux réflexes à adopter.



Entretenez vos installations et vos équipements

Faites vérifier régulièrement vos installations électriques, de gaz et de chauffage, ainsi que vos équipements (réfrigérateur, sèche-linge, VMC, etc.).



Les fumées dangereuses que

Là où il y a de la fumée, il ne faut pas aller !
Les fumées libérées lors d'un incendie sont plus dangereuses que les flammes, car elles sont chaudes et toxiques.

Je n'y vois rien,
je me perds.



Je ne peux plus respirer !
Je m'intoxique.





sont plus
les flammes



Il fait trop chaud,
la fumée me brûle !

Je me baisse à
quatre pattes sous
la fumée.
Je ferme la porte
derrière moi.



Équipez-vous en détecteur de fumée



Depuis le 8 mars 2015, l'installation d'un détecteur de fumée est obligatoire dans tous les logements.

À quoi servent-ils ?

Grâce à une alarme sonore, les détecteurs avertissent les occupants du logement en cas de départ d'incendie, leur permettant ainsi de réagir immédiatement.

- 🔥 Ils **vous réveillent si le feu se déclare** pendant votre sommeil.
- 🔥 Ils **vous permettent de réagir** dès le début du sinistre quand vous êtes éveillé.



Le détecteur de fumée est indispensable mais ne suffit pas.

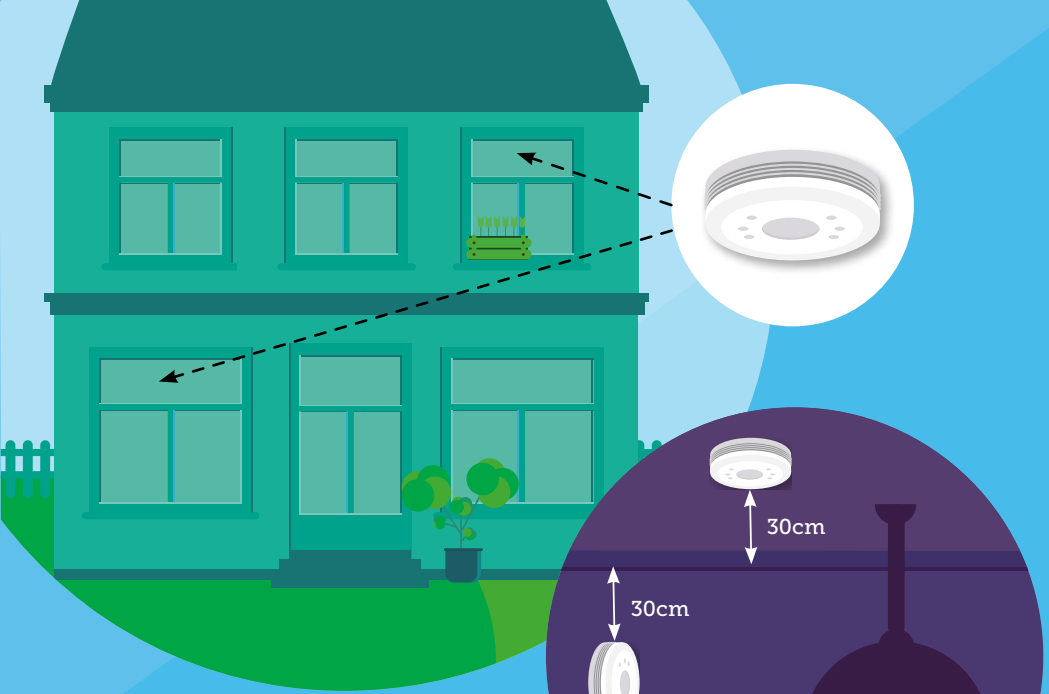
Il ne remplace pas le fait de vous renseigner sur les comportements à adopter en cas de départ de feu.

Comment les choisir ?

Veillez à ce que tous vos détecteurs :

- 🔥 aient le marquage **CE**,
- 🔥 soient conformes à la norme EN 14-604 (cela doit être inscrit sur le détecteur) ;
- 🔥 soient équipés d'une pile de qualité : privilégiez un appareil à longue durée de vie (idéalement 10 ans).

Chaque détecteur doit comporter un bouton test permettant de le vérifier, et avoir une fonction signalant la faiblesse de ses piles.



Comment les installer ?

Le positionnement idéal de vos détecteurs dépend de la configuration du logement et du volume de chaque pièce. Certaines règles générales sont toutefois à respecter, quelle que soit l'habitation.

Quelles pièces équiper ?

- Dans l'idéal, vos pièces de vie et chacune de vos chambres doivent être équipées.
- 🔥 Placez vos détecteurs à distance des éléments de cuisson (cuisine), des sources d'humidité (salle de bain) et des gaz d'échappement (garage) qui pourraient provoquer un déclenchement injustifié.

Une fois installés

- 🔥 Vérifiez périodiquement le bon fonctionnement de vos détecteurs.
- 🔥 Dépoussiérez-les régulièrement, pour éviter qu'ils ne s'encrassent.
- 🔥 Sensibilisez votre entourage et notamment vos enfants, afin qu'ils sachent identifier le signal d'alarme de vos détecteurs.

Où les positionner ?

- 🔥 En partie supérieure : au plafond ou à défaut en partie haute du mur.
- 🔥 À au moins 30 centimètres des bords.
- 🔥 Éloignés des luminaires.

Évacuer ou se confiner ?



Le détecteur ne sert à rien si je ne sais pas comment me comporter en cas de déclenchement de l'alerte.

Évacuer les lieux

L'incendie se déclare chez vous et vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement :

- 🔥 fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre appartement, cela retardera la propagation du feu et des fumées ;
- 🔥 sortez par l'issue la plus proche.

Se confiner à l'intérieur pour éviter les fumées

Si l'incendie se déclare dans une autre pièce, un autre logement ou dans les parties communes de l'immeuble :

- 🔥 restez chez vous, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers (les fumées montent), rendant les lieux impraticables et dangereux ;
- 🔥 fermez la porte de votre appartement ou de la pièce dans laquelle vous vous trouvez, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide ;
- 🔥 manifestez-vous à la fenêtre, pour que les sapeurs-pompiers puissent vous voir en arrivant sur les lieux ;
- 🔥 ne cherchez surtout pas à évacuer à tout prix : évitez les fumées !
- 🔥 Appelez les secours et attendez-les : le délai moyen d'intervention est de 13 minutes.



Bon à savoir !

Pour anticiper et savoir comment réagir en cas d'incendie, définissez un plan d'évacuation !

Il s'agit de définir les issues à emprunter, le cheminement à suivre pour sortir du logement et le point de rassemblement pour que tous les membres du logement se retrouvent au même endroit. Cela augmentera vos chances, à vous et à votre famille, de sortir sains et saufs en cas d'incendie.

Préparez votre plan d'évacuation

Indiquez les éléments suivants :



Pour chaque pièce, deux sorties accessibles, si possible.

Exemple : une porte et une fenêtre.



Le point de rassemblement à l'extérieur, généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble.



En pointillé, dessinez les trajets pour vous rendre à l'extérieur à partir de chaque pièce.



L'emplacement de tous les détecteurs de fumée.

Assurez-vous que :

- Les sorties indiquées sur votre plan soient dégagées en tout temps. Portez une attention spéciale aux objets encombrants (jouets, vélos, etc.).
- Les fenêtres qui peuvent servir de sortie ne soient pas encombrées par des objets, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une fois à l'extérieur :

- Rendez-vous au point de rassemblement déterminé avec les membres de votre logement.
- Vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- Si ce n'est déjà fait, appelez les secours en composant le 18 ou le 112, et patientez.
- Ne retournez jamais dans la fumée. Les sapeurs-pompiers sont équipés pour cela.

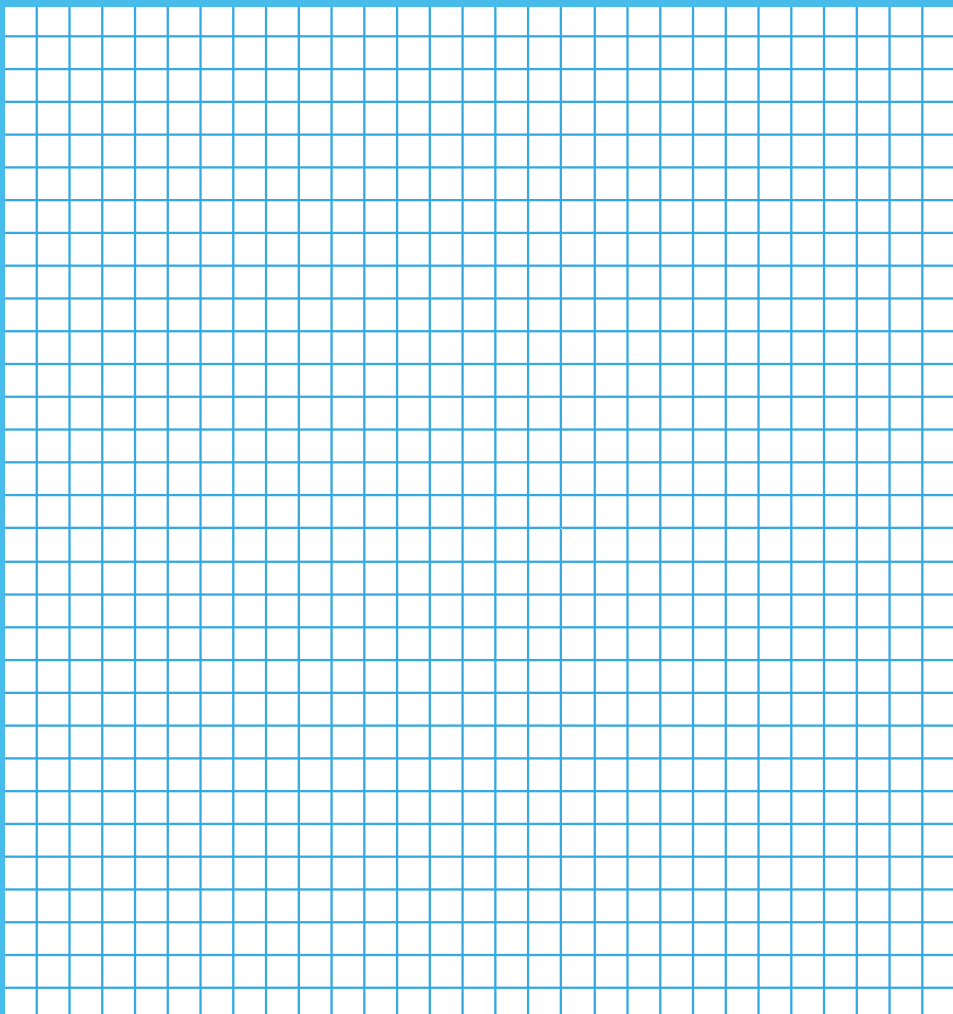


Prévoyez aussi :

- Comment évacuer les jeunes enfants et, s'il y a lieu, les personnes âgées ou handicapées.
- Comment contacter les secours une fois à l'extérieur de votre maison, par exemple en vous rendant chez un voisin.

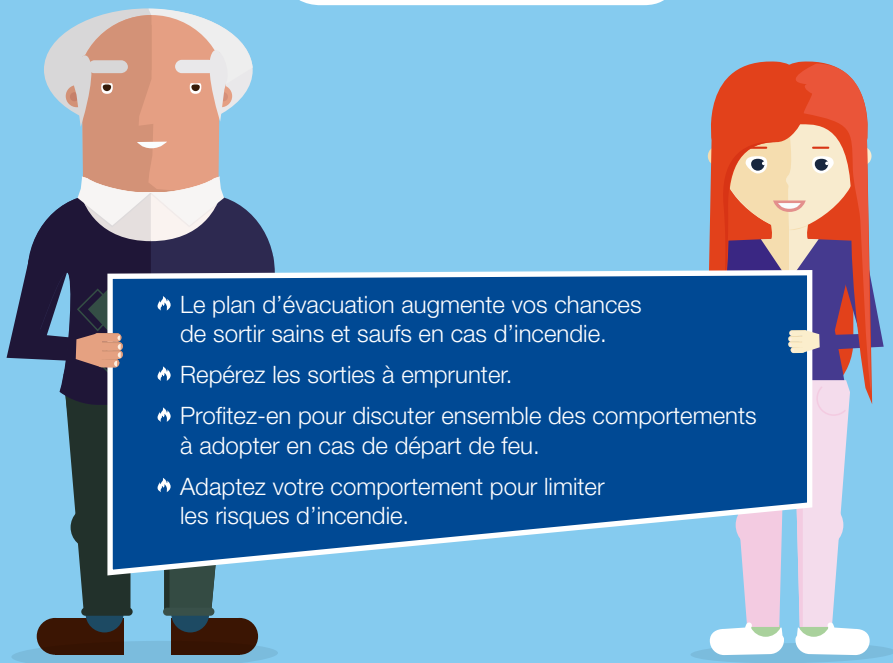
Votre plan d'évacuation

Téléchargez des pictogrammes à découper sur : pompiers.fr/prevention

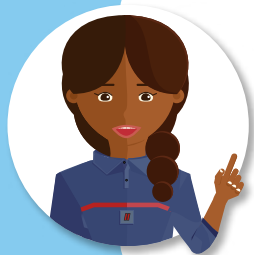


Dessinez votre plan d'évacuation

avec les membres de votre foyer



- 🔥 Le plan d'évacuation augmente vos chances de sortir sains et saufs en cas d'incendie.
- 🔥 Repérez les sorties à emprunter.
- 🔥 Profitez-en pour discuter ensemble des comportements à adopter en cas de départ de feu.
- 🔥 Adaptez votre comportement pour limiter les risques d'incendie.



Pour en apprendre plus sur le risque d'incendie domestique et tester vos connaissances sur les comportements qui sauvent rendez-vous sur



**SAUVE
QUI VEUT.FR**

Le jeu en ligne qui peut
sauver des vies en vrai

La prévention
par les

**SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE**

avec le soutien de

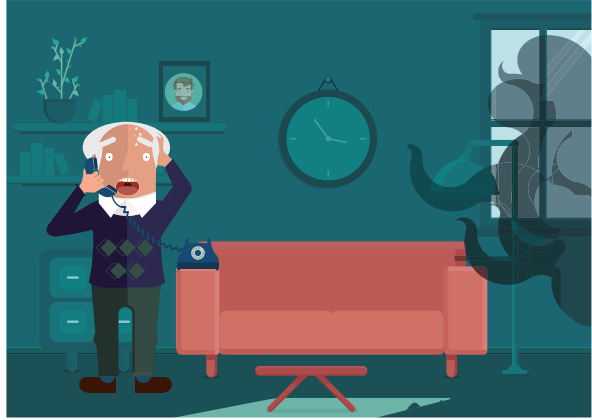


AG2R LA MONDIALE

Prévenir et accueillir
les secours en cas d'incendie

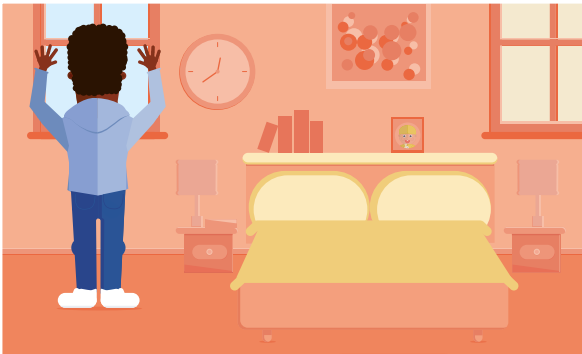


Appelez les secours dès que possible en composant le 18 ou le 112 pour leur permettre d'être sur les lieux et d'intervenir le plus rapidement possible.



Si vous êtes confiné à l'intérieur, postez-vous à la fenêtre pour être visible par les sapeurs-pompiers dès leur arrivée sur les lieux.

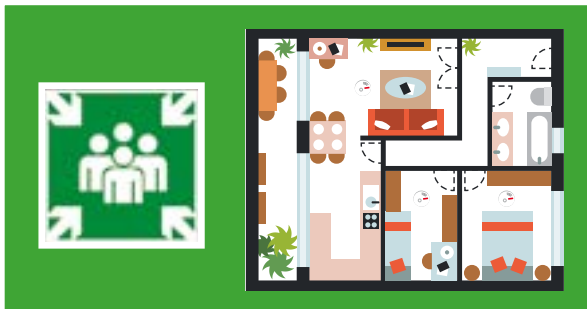
Pour rappel, le délai moyen d'intervention des secours est de 13 minutes.





Il est important de déterminer un point de rassemblement avec les membres de votre logement.

Ce point de rassemblement se trouve généralement à l'avant de votre maison ou de votre immeuble et doit être accessible facilement.



Ce point de rassemblement correspond à l'endroit où les habitants du logement se rassemblent pour procéder au comptage et se mettre à l'abri en attendant les secours.



Bon à savoir !

La définition de ce point de rassemblement est à faire en amont pour savoir quoi faire en situation d'urgence.



1

Pour savoir s'il y a de la fumée dans le couloir, comment procédez-vous ?

- A. J'ouvre la porte en grand pour bien inspecter les lieux et me rendre compte rapidement s'il y a un problème.
- B. J'entrebâille la porte de quelques centimètres, ce sera suffisant pour vérifier la présence de fumée.

2

Le couloir est largement enfumé. Que faites-vous ?

- A. Je referme la porte, je reste chez moi et j'appelle les secours en composant le 18 ou le 112.
- B. J'évacue rapidement avant que le couloir ne soit totalement enfumé.

3

Vous souvenez-vous de la règle qu'il faut toujours respecter quand on voit une zone enfumée ?

- A. Là où il y a de la fumée, il ne faut pas respirer.
- B. Là où il y a de la fumée il ne faut pas aller.

Réponses : 1.B 2.A 3.B

Envie de tester vos connaissances sur les comportements qui sauvent ?

Tentez l'expérience en ligne !



**SAUVE
QUI VEUT**.FR

Le jeu en ligne qui peut sauver des vies en vrai

La **plateforme ludo-éducative** pour tester vos connaissances sur les comportements qui sauvent face aux risques. Que faire lors d'un incendie ? D'une inondation ? Face à un arrêt cardiaque ? En cas d'hémorragie ? Autant de situations qu'on préfère éviter... mais qui arrivent dans la vraie vie. Alors, autant être prêt.